

Cours intermédiaire de pathologie comportementale canine "TROUBLES LIES A LA SEPARATION" 17 OCTOBRE 2017



Les troubles reliés à la séparation se traduisent par des manifestations gênantes, destructions, vocalises, malpropreté, fugue, qui apparaissent lorsque le chien est séparé de son ou ses maîtres, ou lorsqu'il est laissé seul.

Vouloir faire disparaître le symptôme gênant suppose que l'animal soit pris en charge dans son ensemble. A l'issue de cette journée, le praticien saura identifier la cause du trouble ainsi que l'état émotionnel de l'animal, et adapter sa thérapie.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- reconnaître les différentes causes de troubles liés à la séparation
- identifier les états pathologiques qui leur sont reliés
- adapter la prise en charge de l'animal

> CONFÉRENCIERS

Dominique Lachapèle (DV, DIE Vet. Comp), Béatrice Laffitte (DV, DIE Vet. Comp)

> PROGRAMME

MARDI 17 OCTOBRE 2017

9h00-10h30	TD Mise en situation interactive à partir de cas cliniques	D. Lachapèle, B. Laffitte
10h30-10h45	Pause	
10h45-13h00	Diagnostic différentiel des troubles liés à la séparation	D. Lachapèle, B. Laffitte
13h00-14h00	Déjeuner	
14h00-15h30	TD avec mises en situation (jeux de rôle) (1)	D. Lachapèle, B. Laffitte
15h30-15h45	Pause	
15h45-17h00	TD avec mises en situation (jeux de rôle) (1)	D. Lachapèle, B. Laffitte
17h00-17h30	Les points clés à retenir	D. Lachapèle, B. Laffitte

> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

7h00 de programme se déclinant en 2h45 d'exposé et 4h15 de travaux dirigés.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES **CONNAISSANCES**

- QCM pour valider les acquis
- Attestation de suivi de formation

> VALIDATION

Cette formation vous apporte 0.56 CFC*, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.

Inscription et règlement sur le site de l'AFVAC

ou bu	lletin à remplir et retourner acco AFVAC - 40 rue de Berr		ement à :
Docteur vétérinaire			
Tél. :			
		(Obligatoire	pour obtenir la confirmation d'inscription)
	é N° d'Ordre National* : FRAIS D'INSCRIPTIO	N° carte d'adh	
	☐ Non-adhérents AFVAC 370 € de Euros (par chèque		•
	au compte BNP-IBAN : F76 3000 400		•
☐ carte de crédit visa ou m	astercard		
N° carte :	Cryp	otogramme : Dat	e expiration :
Signature:			